

Les migrants du parc Maximilien, traqués, se dispersent dans la ville

Dossier réalisé par Louise Vanderkelen

592

migrants en situation irrégulière contrôlés

Entre le 9 juin et le 7 septembre, 592 migrants dont 54 mineurs non accompagnés ont été contrôlés par la police aux abords du parc Maximilien et de la gare du Nord, à Bruxelles. Cent nonante-cinq d'entre eux auraient été placés en centres fermés.

Migration

- Les contrôles de police se multiplient au parc Maximilien et à la gare du Nord, à Bruxelles. Les migrants désertent les lieux.
- Une vaste opération serait prévue pour le 21 septembre.
- Le dossier implique de nombreux acteurs différents.

Les contrôles de police menés autour de la gare du Nord de Bruxelles et dans le parc Maximilien, tout proche, ne cessent de s'intensifier ces derniers jours. Ces actions ne sont pas anodines. Elles permettent d'interpeller les migrants dépourvus de papiers d'identité qui sont présents aux alentours.

Durant le mois d'août, les contrôles d'identité étaient en effet plus espacés. Une opération était menée tous les trois ou quatre jours et menait à des interpellations. Les migrants en situation irrégulière étaient emmenés au commissariat où leurs sacs de couchage étaient confisqués. Ils étaient ensuite libérés et recevaient un ordre de quitter le territoire, les poussant à quitter la Belgique dans les 30 jours.

Les policiers opéraient alors le matin entre 7 h et 8 h.

Désormais, des actions sont menées quotidiennement, entre 5 h et 9 h du matin. Ces dernières semaines, environ 20 personnes sont arrêtées chaque jour avant d'être placées en cen-

tre fermés, en attendant d'être expulsées du territoire.

Cette "chasse au migrants", qui vise à dissuader la sédentarisation de ces personnes autour des zones concernées, semble efficace. Sur le réseau social Twitter, le secrétaire d'Etat à l'Asile et à la Migration, Theo Francken (N-VA) annonçait le 14 septembre que, selon la police, il n'y aurait désormais plus personne dans le parc qui jouxte la gare du Nord. Lui et Jan Jambon (N-VA), ministre de l'Intérieur, se félicitent de ces opérations de police. L'un parle de "nettoyage", l'autre explique qu'il ne veut pas d'un Calais en Belgique.

Une grande opération prévue pour le 21 septembre

Mais les migrants ne sont pas partis très loin. Pour éviter d'être contrôlées et arrêtées, les quatre cents à cinq cents personnes qui investissaient quotidiennement le parc se sont dispersées et se cachent désormais sur tout le territoire

de la région de Bruxelles-Capitale. C'est d'ailleurs pour cette raison que les autorités, conscientes que les migrants sont en train de se cacher partout dans la ville, auraient prévu une vaste opération de contrôle le 21 septembre.

C'est Alexis Deswaef, président de La Ligue des droits de l'homme, qui, averti par un appel anonyme, en a informé "La Libre". Selon son informateur, l'objectif de ce large contrôle serait de ratisser l'ensemble de la région de Bruxelles-Capitale afin de mener à l'arrestation de

250 migrants. Cette information est confirmée par une autre source. Il s'agit d'une opération colossale lorsqu'on sait qu'environ 20 migrants en situation irrégulière sont arrêtés chaque jour pour le moment. M^r Deswaef en a informé, par courrier, le procureur général de la cour d'appel de Bruxelles et le procureur du Roi du tribunal de première instance de Bruxelles.

Qui ordonne ces contrôles de police? Quelles sont les responsabilités de chaque autorité impliquée de près ou de loin dans ces interpellations? Nous avons tenté de décrypter le système.

Les migrants

Selon les associations et les groupements de citoyens qui leur viennent en aide, il y avait entre 400 et 500 migrants autour du parc Maximilien et de la gare du Nord durant le mois d'août. Entre les 9 juin et 7 septembre, 592 migrants dont 54 mineurs non accompagnés ont été contrôlés. Cent nonante-cinq d'entre eux auraient été placés en centres fermés. Les autres, fuyant les contrôles, se cachent désormais dans l'ensemble de la région de Bruxelles-Capitale.

Il s'agit principalement d'hommes seuls mais on retrouve également des femmes et des mineurs étrangers non accompagnés. Ces personnes sont principalement originaires d'Erythrée et du Soudan. Beaucoup d'entre eux ne souhaitent pas demander l'asile en Belgique et tentent de passer en Angleterre.

La police locale

Les agents de la police locale mènent alors des contrôles d'identité auprès des migrants et interceptent ceux qui ne sont pas en ordre de papiers, en séjour illégal en Belgique. Durant le mois d'août, des migrants s'étaient plaints du fait que leurs sacs de couchage et affaires personnelles avaient été confisqués.

Au début des opérations, les arrestations étaient administratives. Les migrants étaient relâchés après quelques heures au commissariat. Leur situation de séjour était vérifiée et certains recevaient un ordre de quitter le territoire, les poussant à quitter la Belgique dans les 30 jours.

Les agents communaux Les bourgmestres

Les agents communaux et gardiens de la paix de Bruxelles-Ville et de Schaerbeek sont les premiers à constater les problèmes d'insalubrité et d'hygiène autour de la gare du Nord (située sur la commune de Schaerbeek) et du parc Maximilien (situé sur le territoire de la commune de la Ville de Bruxelles).

Leur rôle est de nettoyer les lieux et de rapporter ce qu'ils y ont vu auprès de leur administration communale et du bourgmestre responsable de la zone contrôlée.

Avant l'installation de quatre toilettes mobiles dans le parc Maximilien par la Ville de Bruxelles, une seule toilette était disponible pour ces centaines de migrants. Un seul point d'eau leur sert à faire leur toilette ou à laver leurs vêtements.

Le bourgmestre de Schaerbeek, Bernard Clerfayt (Défi) et le bourgmestre de la Ville de Bruxelles, Philippe Close (PS), tiennent compte des rapports qui leur sont rendus par les agents communaux mais aussi des éventuelles plaintes de riverains. Ils demandent alors à la police locale de mener des opérations

de contrôle d'identité. La zone de police de Bruxelles-Capitale-Ixelles s'occupe du parc Maximilien et la zone de police de Bruxelles-Nord, de la gare du Nord. Au début des opérations, les migrants étaient interpellés puis relâchés. Les bourgmestres avaient, à la mi-août, plaidé pour l'ouverture d'un centre d'accueil et d'orientation. Le projet a cependant été refusé par le fédéral.

Les bourgmestres ont le pouvoir de réquisitionner un bâtiment inoccupé de leur commune, tout comme l'avait fait le bourgmestre d'Etterbeek, Vincent De Wolf (MR). Ils ne l'ont pas encore utilisé à ce jour.

Fedasil

Fedasil, l'instance fédérale d'accueil des demandeurs d'asile, sous la tutelle du secrétaire d'Etat à l'Asile et à la Migration, Theo Francken (N-VA), n'est pas impliquée directement dans les interpellations de migrants. En revanche, des agents se rendent au parc et informent les personnes de la possibilité qu'elles ont d'introduire une demande de retour volontaire. Des flyers en arabe sont distribués.

L'instance d'accueil s'est récemment associée au Samu-social pour proposer des places d'accueil pour les femmes enceintes et les mineurs qui se trouvent au parc. On ne sait pas encore quand l'accueil sera disponible et le nombre de places qui seront créées.

L'Office des étrangers

Les migrants interpellés sont emmenés à l'Office des étrangers qui relève leurs empreintes et tente de les identifier. L'instance est sous la tutelle du secrétaire d'Etat à l'Asile et à la Migration, Theo Francken (N-VA).

Les femmes et les mineurs sont mis à part. Une fois l'identification faite, l'Office des étrangers se charge de dispatcher les personnes interceptées dans les différents centres fermés du pays. Les femmes vulnérables et les mineurs sont, quant à eux, placés en maisons de retour.

Les centres fermés sont gérés par l'Office des étrangers. Les personnes y sont placées en détention dans l'attente de leur expulsion. Une fois arrêtés, les migrants peuvent toujours introduire une demande d'asile à partir du centre fermé.

Les ministres fédéraux

Theo Francken, en plus de superviser l'Office des étrangers et Fedasil, est en train de négocier avec les autorités soudanaises afin de parvenir à un accord visant à faciliter l'expulsion de ses ressortissants en situation irrégulière présents sur le sol belge.

Selon le cabinet du secrétaire d'Etat, le Soudan serait prêt à délivrer des documents de voyage permettant leur rapatriement.

Le ministre de l'Intérieur, Jan Jambon (N-VA), en charge de la police, avait quant à lui marqué, sur Twitter, sa volonté de poursuivre et de renforcer les contrôles des migrants, qui restent, selon lui, dans l'illégalité par choix.

La police fédérale

Voyant que le nombre de personnes présentes dans le parc et à la gare du Nord ne diminuait pas, la police locale s'est associée à la police fédérale, à la police des chemins de fer et à l'Office des étrangers afin de mener des contrôles plus sévères et de plus grande ampleur qui mènent à des arrestations et à des placements en centres fermés. De plus, une épidémie de gale et un cas de tuberculose ont été reportés dans un rapport médical au début du mois de septembre, ce qui a sans doute poussé les autorités à durcir le ton.

La police fédérale, sous les ordres du ministre de l'Intérieur, Jan Jambon (N-VA), se rend tous les jours, depuis le début du mois de septembre, dans le parc Maximilien et à la gare du Nord. Les migrants sont interpellés, jusque dans les files de l'Office des étrangers, où certains se réfugient. Les contrôles se font aussi dans les files des petits déjeuners, entre 5 et 9 heures du matin.